



Refus du regroupement familial

Par **chanker**, le **08/05/2009** à **03:09**

Bonjour,
en fait j'ai eu un refus pour le regroupement familial pour ma femme après une année d'attente à cause des travaux demandés non effectués. Or, l'inspecteur de la mairie m'a rendu visite pour contrôler la superficie et le confort de mon logement et il m'a dit de faire des travaux pour l'aération. une semaine plus tard est revenu il a donné un avis favorable. mais la mairie dans son rapport a envoyé à la prefecture l'enquête avant d'effectuer les travaux. j'ai fait un recours gracieux auprès de prefet avec les pièces nécessaires (enquête favorable) mais il m'a conseillé de refaire un nouveau dossier. ma femme est en dépression à cause de tous ça je ne sais plus comment me procéder!!
je vous remercie pour vos conseils.